

Le 13 magazine

Bulletin semestriel d'informations pour les Trésilliennes et Trésilliens



Sommaire :

- Éditorial du Maire
- Actualités
- Focus sur le Pack Jeunes
- La vie de la commune
- Etat civil
- Infos pratiques
- Le coin des jeux

N° 3. Mai 2015

Éditorial du Maire

Chers trésilliens et trésilliennes,

Comme vous pouvez le voir ci-dessus et selon votre choix, nous avons désormais un gentilé.

Comme vous le savez peut-être, 2015 va voir le démarrage des travaux d'assainissement qui faisaient partie des projets structurants de la commune. Le début des travaux est prévu pour l'été. C'est un investissement lourd qui va engager la capacité financière de la commune sur le long terme, mais c'est le moment propice pour de tels investissements en raison des taux d'emprunt exceptionnellement bas et de la confiance renouvelée des collectivités territoriales qui financent en partie ce projet.

Cette mise aux normes est de toute façon obligatoire et va offrir aux habitants concernés un réseau fiable, sain et nécessitera moins de maintenance au niveau individuel, concernant les fosses septiques. Les maisons les plus anciennes seront de facto remises aux normes.

Au niveau environnemental, ceci apportera une gestion saine et responsable des rejets en sous-sols indispensable pour l'avenir de nos enfants.

Une réunion d'information publique sera prochainement organisée (courant juin) pour vous présenter le programme dans son ensemble et le rétro-planning. Nous vous encourageons vivement à venir écouter, poser vos questions et participer à cette réunion.

Parallèlement, le chantier du lotissement va bientôt démarrer après 1 an de discussions avec Habitat 70. Les négociations ont enfin abouti.

Cordialement,

Le Maire, Emmanuel FLEUROT

Mairie de Trésilley
1 place de la Mairie
70 190 TRESILLEY

03.84.91.80.22

mairiedetresilley@wanadoo.fr

Permanences : Mardi de 9h à 11h30
Vendredi de 17h à 18h30

Actualités

Comptes rendus des conseils municipaux

Les comptes rendus des conseils municipaux sont consultables à la mairie lors des permanences (mardi 9H-11H30 et vendredi 17H- 18h30).

Recensement

Le recensement est officiellement terminé. Nous comptons 220 tréstilliens et tréstilliennes.

L'équipe du recensement vous remercie pour l'accueil que vous avez réservé à l'agent recenseur.

Site web

Le site web de la commune va bientôt voir le jour, vous y trouverez toute sorte d'informations.

Nous aimerions y créer une section « historique ». N'hésitez pas à nous amener des anciennes photos que nous pourrions mettre en ligne.

Travaux église

Le montage de notre dernier budget communal nous a amené à prévoir un minimum de travaux de maintenance pour assurer la sécurité du public. Or comme dans beaucoup de communes de France l'église est très peu utilisée en dehors de quelques rares cérémonies (mariage, baptême, obsèques), soit une seule fois en 2014 et 2015. Etant propriétaire et responsable de cet édifice, la commune est amenée à s'interroger si les frais importants de remise en état sont justifiés.

Il est délicat de s'engager financièrement sans que ceci ne soit nécessaire et nous sommes amenés à nous questionner sur l'avenir de l'édifice.

N'hésitez pas à venir nous faire part de vos suggestions, expériences et commentaires concernant ce sujet (de vive voix ou dans la boîte à idée).

FOCUS sur le PACK JEUNES

Votre accès à l'autonomie et à l'emploi avec le PACK JEUNES



Logement, permis, transport, licence sportive, stage en entreprise : avec le **PACK JEUNES** du Conseil général de la Haute-Saône profitez de cinq nouvelles mesures qui viennent compléter la politique jeunesse du Département.

LOGEMENT

► Un Coup de Pouce pour m'installer dans mon premier logement

Votre aide

► **De 100 € à 300 €** en fonction des ressources du foyer fiscal du ou des jeunes.

(L'aide n'est pas cumulable avec les aides accordées au titre du FSL)

Vous pouvez en bénéficier si :

- Vous êtes jeune Haut-Saônois de 18 à 25 ans inclus.
- Vous emménagez dans un logement localisé en Haute-Saône *(pour tout bail signé à compter du 01/01/2015)*

>> Téléchargez le dossier de demande d'aide au 1er logement <<

PERMIS

► Avec mon permis : en route pour l'autonomie !

Votre aide

► **De 100 € à 300 €** en fonction des ressources du foyer fiscal du jeune ou de ses parents.

Vous pouvez en bénéficier si :

- Vous êtes jeune Haut-Saônois de 15 à 25 ans inclus.
- Vous vous inscrivez dans une auto-école en conduite accompagnée ou traditionnelle.

>>Téléchargez le dossier de demande d'aide au financement du permis B <<

TRANSPORT

► Ma mobilité professionnelle avec les lignes saônoises !

Votre aide

► **Gratuité des transports** sur le réseau départemental des Lignes Saônoises existantes (*hors service à la demande*).

Vous pouvez en bénéficier si :

- Vous êtes jeune Haut-Saônois de moins de 26 ans.
- Vous êtes stagiaire de la formation professionnelle sans emploi, apprenti ou étudiant en formation en alternance, scolarisé en Maison familiale et rurale ou étudiant en stage (*d'une durée d'au moins 2 mois*).
- Vous effectuez le trajet pour vous rendre à votre lieu de stage, votre entreprise ou votre établissement scolaire, et en revenir.

Téléchargez le dossier de demande d'aide aux déplacements en milieu professionnel.

SPORT

► **Le sport à mon entrée au collège, je le pratique en club !**
(DATE D'EFFET >> RENTREE SEPTEMBRE 2015)
(Calcul de l'aide et conditions d'attribution)

Votre aide

► **Maximale de 50 €** en fonction du coût de l'adhésion.
(limité à une aide pour l'année scolaire)

Pour en bénéficier :

- Tu es élève inscrit en 6ème dans un collège public ou privé.
- Tes parents sont domiciliés dans le département.

(Dossier de demande d'aide en téléchargement à partir de la rentrée de SEPTEMBRE 2015)

STAGE

► Parce que la recherche de stage peut parfois être un parcours très compliqué, le Conseil général de la Haute-Saône travaille à la construction d'un partenariat avec les acteurs économiques.

L'objectif

► Faciliter la mise en contact entre un jeune et les professionnels qui exercent dans le domaine d'activité dans lequel il souhaite réaliser son stage.

Renseignements : packjeunes@haute-saone.fr

La vie de la commune

Ce qui s'est passé...

Le repas des Aînés

(Toutes personnes de plus de 60 ans)

Le traditionnel repas des Aînés a eu lieu le samedi 21 février à la salle des fêtes de Trésilley, dans une ambiance très conviviale. 30 personnes ont accepté l'invitation et 6 personnes ont reçu un plateau repas livré à leur domicile.

Le repas mijoté par le restaurant « La Charmotte » de Quenoche a été bien apprécié. Il y avait au menu :

Marquissette et petits fours
Salade de gésiers
Veau sauce Poulsard
Haricots verts et gratin dauphinois
Fromages/Salade
Vacherin glacé Vanille/Framboise



La vie de la commune

A venir...

Association des 3 collines

Dates à retenir :

- **Vide-grenier** Lundi 25 mai
Place du village

Adresse mail de l'association :

les.trois.collines@gmail.com

Renseignements et réservations :

M^{me} CUPILLARD Claudine

tél : 03.84.91.85.43

M. MAURAND Olivier

tél : 03.84.91.91.03

- **Fête du village**
Dimanche 12 juillet
- **Sortie nature** (à pied ou à vélo)
Samedi 29 août. Apéritif offert.
- **Opération jus de pommes**
Samedi 10 et 17 octobre
- **Projection ciné** (Salle des fêtes)
Vendredi 18 décembre à 20h30

Location de stands

5m x 5m. 40 € l'unité

Structures montées et démontées
par les membres de l'association.

Commémoration du 8 mai

Une cérémonie sera organisée le 8 mai en
l'honneur de nos soldats disparus.

Lever du drapeau à **11h30**

Tarif communal alambic distillation jus de pommes

Tarif communal	locaux	extérieurs
alambic	25 €	30 €
pressoir jus de pommes	40 €	50 €
cidre	15 €	20 €

Les tarifs alambic et jus de pomme
restent inchangés.

Merci aux bouilleurs de cru de nous
prévenir 15 jours à l'avance pour
l'utilisation de l'alambic.

Salle des fêtes

Pour vos apéritifs et repas de communion,
baptême, anniversaire et toute autre fête
de famille, les habitants de Trésilleu
peuvent louer la salle communale.

Capacité : 45 - 50 personnes

Tarif : 60 €/week-end

Pour tout renseignement,

Tél : 03 84 91 84 25

État civil

Naissances :

ILONA, née le 20 juillet 2014, fille d'Elodie et Baptiste VERNET, domiciliés 5 grande rue. (oubliée dans le dernier bulletin !)

LILY, née le 4 mars 2015, fille d'Emilie COSTILLE et Sébastien BINETRUY, domiciliés rue de l'école.

JULIE, née le 14 mars 2015, fille de Cindy et Ludovic BOULLAULT, domiciliés rue des Vignes.

BENJAMIN, né le 24 avril 2015, fils de Laëtitia PERNIN et Nicolas DIDIER, domiciliés 7 grande rue.



Décès :

Colette ANCELET, décédée le 25 novembre 2014, dans sa 82^{ème} année

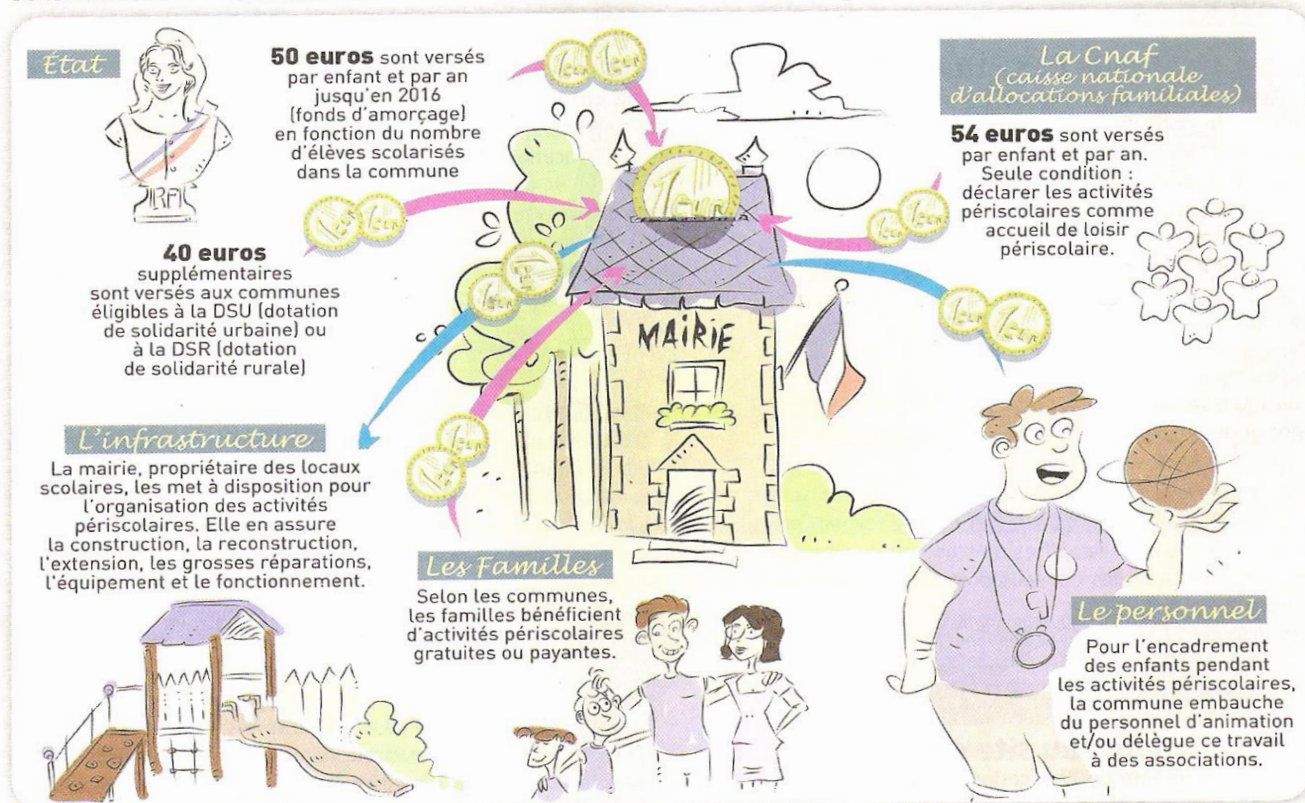
Jean Michel ROSELLO, décédé le 8 février 2015, dans sa 55^{ème} année.

Infos pratiques

Réforme des rythmes

Le financement des activités périscolaires

Les aides financières dégagées par l'Etat visent à aider les communes à développer des activités éducatives sur les trois heures libérées par la modification des rythmes scolaires. L'aide, prévue au budget de la Caisse nationale d'allocations familiales, est cumulée avec celle versée au titre du fonds d'amorçage.



Inscription à l'école maternelle :

Pôle éducatif de Trésilly
03.84.91.34.37

La directrice du pôle éducatif et les enseignantes de PS vous accueilleront les :

Vendredi 23 mai de 15h30 à 17h30

Mardi 6 juin de 15h30 à 17h30

Se munir impérativement :

- d'une photocopie des pages parents et enfants du livret de famille.
- d'un certificat de vaccination (ou des photocopies des pages vaccination du carnet de santé)
- un justificatif de domicile ou d'une dérogation délivrée par le service scolaire de la CCPR.
- d'un certificat attestant que l'état du développement général et de maturation physiologique de l'enfant est compatible avec la vie en milieu scolaire.
- d'une photo d'identité

Inscription sur les listes électorales :

Comment s'inscrire



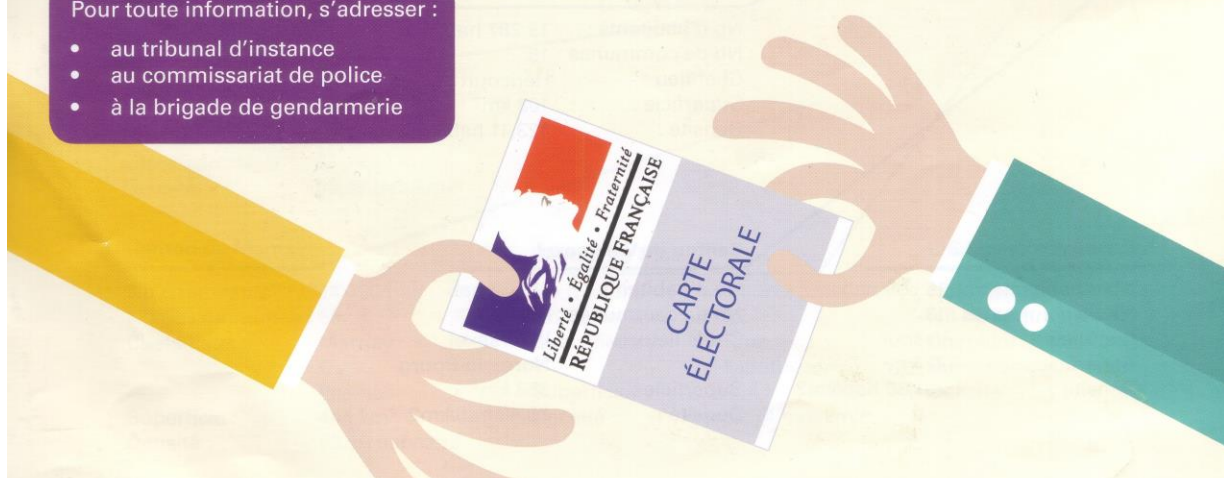
- **En mairie**, muni des pièces exigées (*Formulaire d'inscription à télécharger sur mon.service-public.fr ou à retirer en mairie ou en préfecture, une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile*)
- **Par courrier**, en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription à télécharger sur mon.service-public.fr ou à retirer à la mairie ou en préfecture, une photocopie d'une pièce d'identité récente et un justificatif de domicile
- **Par Internet**, dans certaines communes, en utilisant le téléservice proposé par mon.service-public.fr

La procuration

Si vous êtes absent ou dans l'incapacité de vous déplacer lors d'un scrutin, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous pour accomplir les opérations de vote.

Pour toute information, s'adresser :

- au tribunal d'instance
- au commissariat de police
- à la brigade de gendarmerie



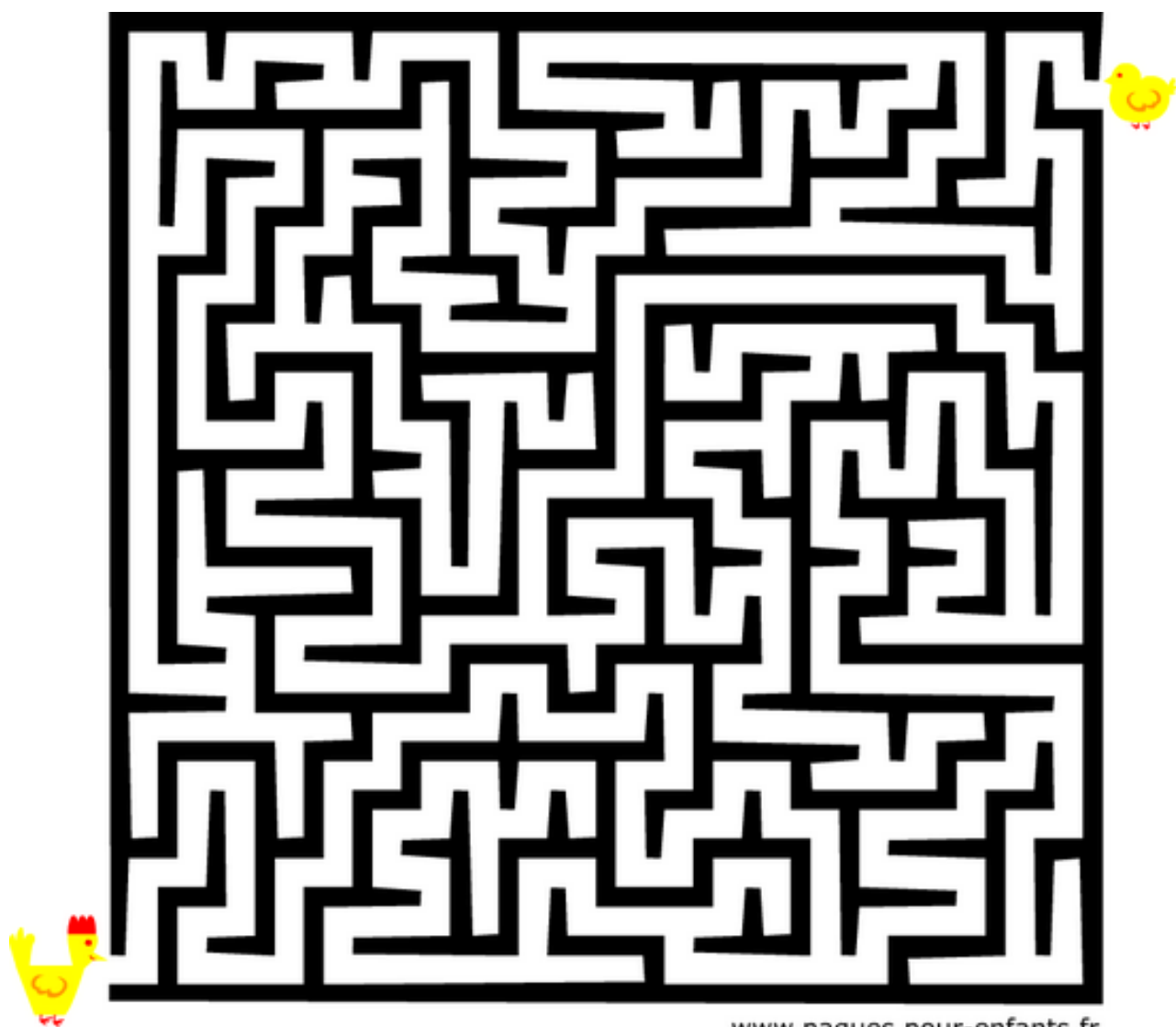
Le coin des jeux

Niveau facile :

		2		3	1			8
	4						1	3
8	1		7					
	3			5			6	2
4		7	3	8	6	9		1
6	5			2			8	
					5		7	9
2	7						3	
9			4	7		6		

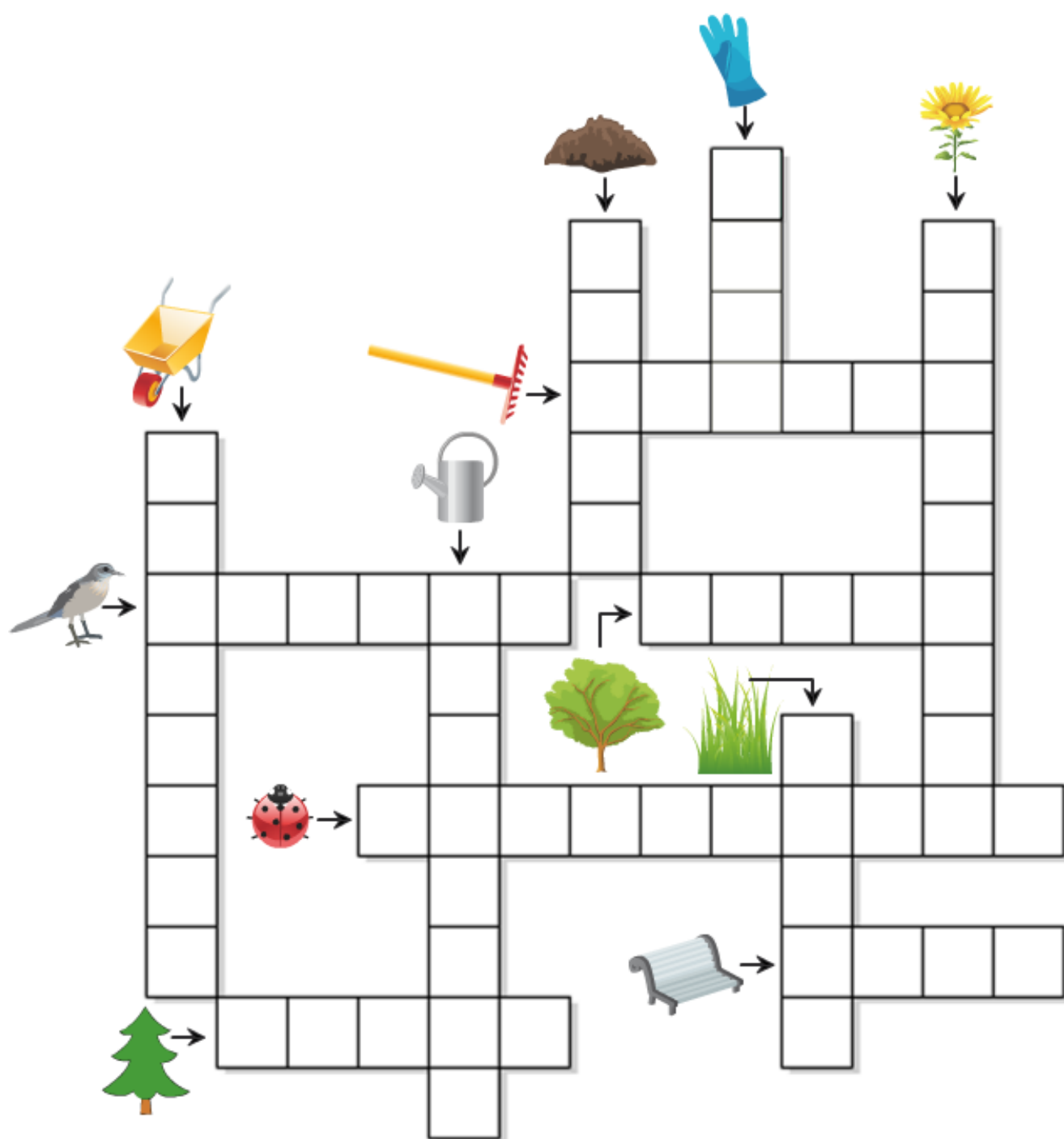
Niveau moyen :

1	2					3		6
6		9		5			7	
		5			7	1		
3		2		8				4
			3		2			
9				6		2		3
		1	5			4		
	6			9		7		1
7		4					9	5

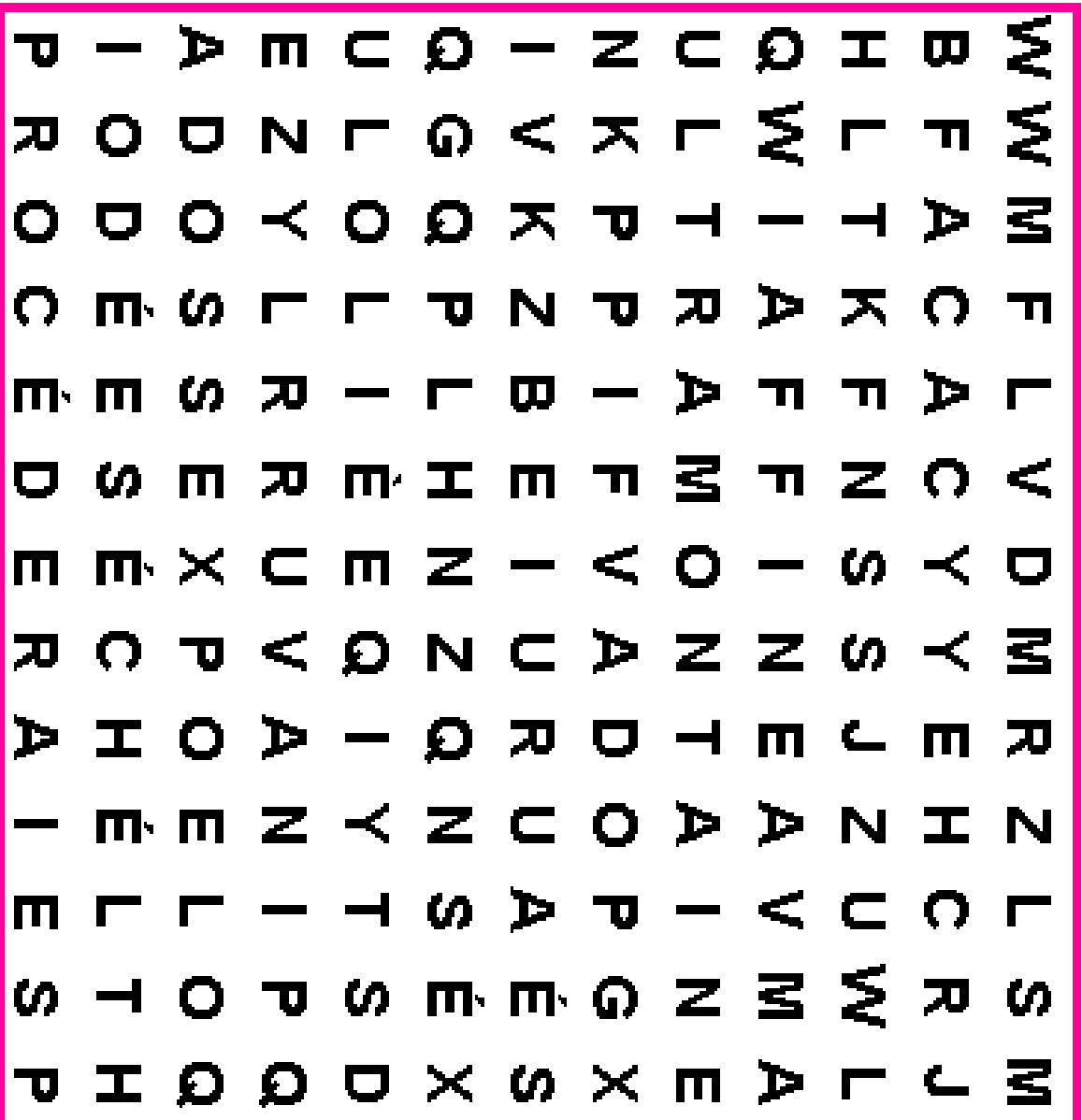


www.paques.pour-enfants.fr

Mots croisés : le jardin



MOTS MÉLÉS



adosse
 affaiblir
 affine
 contés
 dépassé
 hères
 idylle
 inclus
 iodée
 pastille
 procéderai
 rejet
 rhume
 séché
 spots
 ultramontaine
 unique
 vinage
 vigneux

Coupon à découper



Votre petite annonce

Coupon à déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie

.....

.....

.....

Nom / prénom / pseudo :

Tél :

Equipe de rédaction :

Sandrine GELOSO

Magali HILAIRE-GINDRO

Céline MILLON

Olivier NOIR

Imprimé par nos soins